

› LE GUIDE-COMPOSTEUR (GC)

Fonction essentielle : le guide-composteur accompagne, en étroite collaboration avec un maître-composteur, les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets, parfois les acteurs du compostage autonome en établissement, à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou de son voisinage. Il contribue au travail du réseau dans lequel il peut être amené à animer des travaux aux côtés du maître-composteur. Son implication bénévole ou salariée permet de favoriser la progression des pratiques de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur son territoire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Communiquer auprès du grand public (et d'éventuelles autres cibles) : informer et sensibiliser en direct les ménages, ou lors de réunions publiques, de visites d'installations ou d'événements organisés par la collectivité (tenue de stands par exemple).
- Mettre en place une opération de gestion domestique des biodéchets et les dispositifs matériels associés : accompagner la mise en route des installations et la prise en main par les usagers, conseiller les usagers dans l'évolution de leurs pratiques

RESPONSABILITÉS

- Mise en œuvre opérationnelle de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets sur un périmètre défini
- Remontée des informations au chargé de mission déchets et/ou au maître-composteur sur le déroulement technique de l'opération et ses résultats, sur les besoins des usagers, et sur ses propres besoins en termes de matériel, d'accompagnement et de formation

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Habitant de la commune assurant bénévolement sa mission ou élu/salarié d'une collectivité ou d'une association dont le statut ou l'activité le conduit habituellement à informer le grand public. Le cadre et le périmètre d'intervention peuvent être sensiblement différents selon le statut (bénévole ou salarié)

PRINCIPALES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

- Connaître et pratiquer la gestion écologique des jardins et la gestion domestique
- Identifier et utiliser des sources d'information et des outils pédagogiques adaptés aux situations et aux publics cibles
- Communiquer oralement et de façon pédagogique sur les connaissances liées au compostage domestique, au jardinage au naturel, au paillage, aux essences à croissance lente, à l'alimentation animale etc.
- Animer des démonstrations et travaux pratiques à destination du grand public et éventuellement des scolaires
- Participer à la mise en place d'une opération de gestion domestique (et dans certains cas partagée ou autonome en établissement) : définition des solutions techniques et matérielles les plus adaptées, fourniture et installation des équipements ainsi que leur mise en route, et accompagnement et conseil des usagers sur la prise en main, l'utilisation des équipements et l'évolution de leurs pratiques
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs mis en place
- Tenir un tableau de bord de suivi d'une installation

MÉTIER S OU APPELLATIONS PROCHES

- Ambassadeur prévention / biodéchets / compostage
- Relais compostage, référent compostage

› Portrait d'acteur

Marie-Pierre, guide-composteur

Marie-Pierre, employée de La Poste à la retraite, propriétaire d'une maison, aime bien jardiner. Elle a participé à des formations de guides-composteurs proposées par sa collectivité au cours de ces dernières années. Elle a découvert de nouvelles pratiques qu'elle a rapidement adoptées chez elle, comme le choix de végétaux à croissance lente, la tonte sans ramassage ou le compostage des déchets de jardin et alimentaires. Elle s'est découverte une nouvelle passion et maintenant qu'elle est à la retraite, elle consacre une grande partie de son temps à la promotion du compostage et du paillage, et des méthodes de prévention qu'elle pratique elle-même. Elle tient régulièrement des stands d'information dans différentes foires, a réalisé quelques animations pour l'école de sa commune, donne un coup de main pour la gestion du site de compostage qu'elle a contribué à créer dans une crèche. Elle s'est même mise à l'informatique pour alimenter le blog qu'elle a créé avec d'autres guides-composteurs de son territoire. Une retraite heureuse !



DISPOSITIF DE FORMATION DU GUIDE-COMPOSTEUR

UNITÉ DE FORMATION GC1 : EXERCER LA FONCTION DE GUIDE-COMPOSTEUR : LES FONDAMENTAUX (2 jours)

Module GC11 : Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine (1 jour)

- Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...)
- Identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation) et la complémentarité entre ces solutions
- Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte mulching, paillage...)
- Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
- Etudier l'utilisation du compost
- Analyser les différentes pratiques de prévention et de gestion des biodéchets

Module GC12 : Informer les différents publics (0,5 jour)

- Définir les principes de la communication
- Identifier les préjugés du public, les socio-types
- Adapter son discours en fonction du public

Module GC13* : Définir le rôle et les missions du guide-composteur (0,5 jour)

- Identifier la fonction et la place du guide-composteur : enjeux, rôle, activités clés, articulation avec les autres acteurs dans l'organisation, différences entre bénévoles et salariés...
- Définir et lister des actions envisageables sur son territoire
- Collaborer avec la collectivité

UNITÉ DE FORMATION GC2 : EXERCER LA FONCTION DE GUIDE-COMPOSTEUR : LES SPÉCIALISATIONS (0,5 à 1 jour/module)**

Module GC21 : Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts (0,5 à 1 jour)

- Identifier les différents déchets verts et leurs caractéristiques (les gros volumes, leur saisonnalité, les difficultés à composter...)
- Expliquer les raisons et les avantages du paillage
- Sélectionner les solutions par type de déchet vert ou par fonction
- Mettre en œuvre différentes techniques de gestion écologique des jardins : broyage à la tondeuse, paillage au jardin d'ornement, au potager, au verger...

Module GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...) (0,5 à 1 jour)

- Identifier les enjeux de son territoire
- Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
- Organiser le lancement d'un site/constituer une équipe de bénévoles...
- Définir le type d'opérations envisageables sur son territoire

Module GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantine scolaire, entreprise...) (0,5 à 1 jour)

- Etudier la gestion actuelle des biodéchets dans les établissements concernés (postes de production, nature et quantité, stockage, collecte, traitement)
- Expliquer les enjeux de la prévention et du compostage autonome (environnemental, économique, pédagogique) et les solutions disponibles (prévention, tri, compostage)
- Caractériser les déchets organiques concernés par le compostage autonome en établissement (restrictions et précautions éventuelles)
- Analyser la conception d'une installation de compostage en établissement
- Organiser la conduite et le suivi d'une installation
- Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage dans un établissement
- Suivre et évaluer une opération de compostage autonome en établissement

Module GC24 : Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou vermicompostage) (0,5 à 1 jour)

- Identifier la place et le rôle des vers de terre dans la nature
- Expliquer les enjeux du compostage d'intérieur (quelles solutions en appartement, le compostage partagé et le vermicompostage en très petits jardins)
- Analyser le fonctionnement d'une installation de lombricompostage
- Caractériser et utiliser le lombricompost et le percolat (jus du lombricompost)

Module GC25 : Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches (0,5 à 1 jour)

- Identifier les principes de fonctionnement et de gestion des familles de toilettes sèches
- Caractériser les dispositifs d'assainissement par compostage et de valorisation des sous-produits sur la parcelle
- Examiner le cadre réglementaire en France

* Un délai minimum d'1 mois entre les modules GC11 et GC13 est nécessaire pour permettre la mise en pratique des acquis du GC11.

** 1 module au choix parmi les 5.

A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr